

OUTILS DE RÉDACTION EN RÉSEAU*

AUTEUR

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)

www.carra.gouv.qc.ca

DATE D'IMPLANTATION

Septembre 2000

DESCRIPTION SOMMAIRE

En septembre 2000, le Service des communications de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) a mis en réseau deux ouvrages de référence : *Le français au bureau* et *Le Petit Robert*. En complémentarité aux efforts en simplification des communications, ces outils contribuent à l'amélioration de la rédaction. Pour les promouvoir, la CARRA a identifié, dans chaque direction, une personne reconnue pour son souci de la langue et son enthousiasme pour tout moyen d'améliorer les communications. Les personnes retenues avaient comme rôle de promouvoir l'utilisation de ces outils et de répondre, au besoin, aux questions de leurs collègues.

En outre, des outils maison tels qu'un *Guide de rédaction*, un aide-mémoire sur la ponctuation et une liste des fautes courantes ont été versés dans l'intranet.

PRINCIPAUX INTERVENANTS

Les rédacteurs-réviseurs du Service des communications, en collaboration avec les personnes identifiées dans chaque direction. La Direction des systèmes et des technologies a assuré l'installation des outils sur le réseau.

RÉSULTATS OBTENUS

Une plus grande utilisation de ces ouvrages de référence par l'ensemble du personnel, ce qui contribue à l'amélioration de la qualité du français.

ACTIVITÉS/COÛTS

Achat de licences

Le Français au bureau – 101 licences – 570 \$

Le Petit Robert – 50 licences – 2 144 \$

AVANTAGES

Tous les membres du personnel ont accès à ces ouvrages de référence, alors qu'ils avaient auparavant seulement quelques exemplaires imprimés. Les ouvrages sont extrêmement faciles et rapides à utiliser et à lire à l'écran, en plus d'offrir une foule de possibilités (liens, regroupements d'expressions et de contraires, formes fléchies, etc.). De plus, les coûts des licences sont moins élevés que l'équivalent d'exemplaires imprimés.

INCONVÉNIENTS

Le coût des mises à jour et la nécessité de fermer l'application après l'utilisation pour ne pas excéder le nombre de licences utilisées simultanément sont les principaux inconvénients.

FACTEURS DE SUCCÈS

Le choix des « promoteurs » (les personnes identifiées dans chaque direction). L'engagement de l'organisme à acheter périodiquement les mises à jour. La connaissance de ces outils par tous les membres du personnel.

MISES EN GARDE

Ces outils aident la rédaction, mais ne se substituent pas à des ateliers en simplification.

POUR INFORMATION

Contactez le Centre d'expertise des grands organismes :

info@grandsorganismes.gouv.qc.ca

* Tiré du recueil des exemples de bonnes pratiques au sein des grands organismes, Fiche no 27